

Une action naturelle

Permet
l'infiltration

Recharge de
la nappe
phréatique

Ralentissement
du ruissellement

Verdissement



Les services de la Ville de Bedford et de l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi vous conseillent dans la réalisation et la conformité de votre projet de gestion durable des eaux pluviales.

Pour plus d'information, consultez le site de la ville, ville.bedford.qc.ca ou l'Organisme de bassin versant baie Missisquoi au 450-248-0100.

Partenaires du projet



Ce projet est financé par le Fonds vert
du gouvernement du Québec.



Aménagement de surfaces perméables

04



©PxHere

An English version of this pamphlet is also available
on the Town of Bedford website at ville.bedford.qc.ca

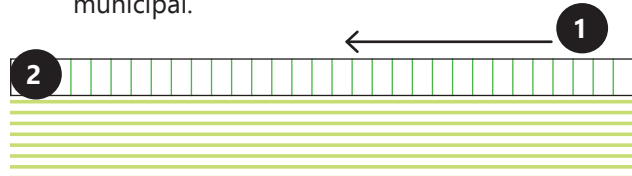
Comment est-il possible d'intervenir ?

Bonnes pratiques

L'utilisation de matériaux poreux et perméables permet de limiter l'imperméabilisation du sol, réduire le ruissellement en temps de pluie et faciliter l'infiltration des eaux pluviales. Ces matériaux peuvent être utilisés dans l'aménagement de stationnements, d'allées ou encore de terrasses extérieures. Ces types d'aménagements peuvent être jumelés à d'autres pratiques comme par exemple le débranchement des gouttières.

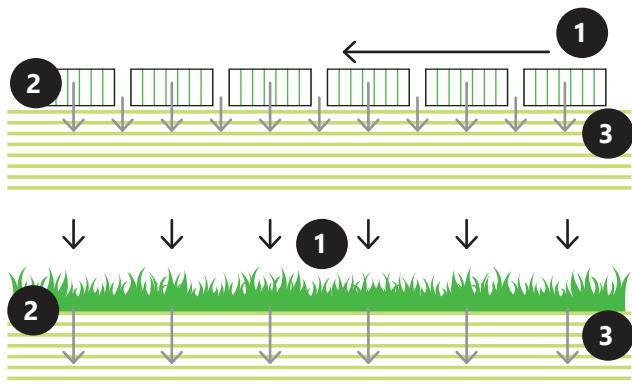
Situation actuelle

- 1 Ruissellement rapide des eaux pluviales sur une surface imperméable.
- 2 Les surfaces imperméables empêchent l'infiltration des eaux pluviales accentuant leur ruissellement vers les rues et le réseau d'égout municipal.

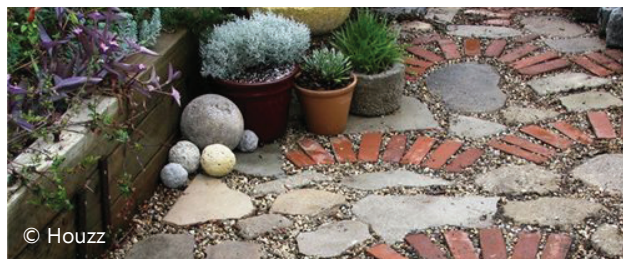
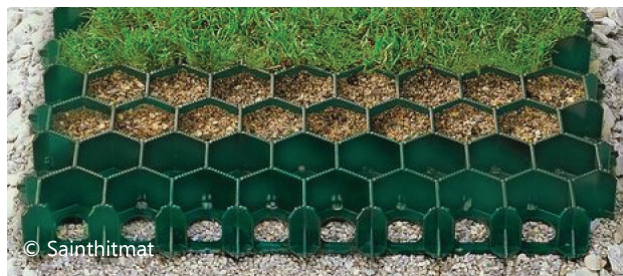


Situation souhaitée

- 1 Ruissellement ralenti des eaux pluviales.
- 2 L'utilisation de matériaux perméables tels que les pavés alvéolés ou le gazon renforcé, permet de diffuser et d'infiltrer les eaux pluviales dans le sol limitant ainsi le ruissellement vers les rues et le réseau d'égout municipal.
- 3 Un sol végétalisé, composé de gazon, de trèfle ou d'autres mélanges de semences, facilite l'infiltration diffuse des eaux pluviales.



Surfaces et matériaux perméables



Conseils d'entretien

Un nettoyage annuel à l'aide d'un balais ou d'un jet d'eau permet de conserver la porosité des matériaux comme le pavé perméable. Il est fortement déconseillé d'utiliser des désherbants chimiques pour ne pas contaminer les eaux de ruissellement.

Que dit la réglementation municipale ?

Les eaux pluviales d'un toit de bâtiment qui sont évacuées au moyen de gouttières et d'un tuyau de descente de gouttières doivent être déversées au sol sur une surface perméable située à au moins 1,5 mètre du bâtiment en évitant l'infiltration vers le drain de fondation de ce bâtiment.